

Comité de Sauvegarde du Vieux Grenoble

Nouvelles du Vieux Grenoble

Bulletin de liaison n° 59 - décembre 1996

Le couvent des Minimes et la Sacer

**Camille Tranchant présenta
l'histoire martinénoise
de la Sacer.**

LA ROULOTTE DE LA SACER

Amenée spécialement pour nous, elle retrace la présence de la Société anonyme pour la construction et l'entretien des routes, fondée par Gaétan Brun et installée derrière la biscuiterie.

Un atelier de réparation mécanique, une menuiserie pour la fabrication des roulottes et une fabrique de goudron occupèrent, sur le site de Saint-Martin-D'hères, qui fut un temps le siège régional de la société, jusqu'à trois cents personnes.

La Sacer louait hommes et matériels pour les travaux routiers. Jusqu'à la fin des années cinquante, les lourds cylindres faisant trembler les vitres et tirant leurs roulottes partaient au printemps sur les chantiers et revenaient à la fin de l'automne. Quatre-vingts à cent roulottes se rangeaient alors, serrées, dans la cour de la Sacer, où elles formaient le "village nègre".

La roulotte, c'était la maison itinérante du cylindreur, le logement mobile de chantier. Généralement installée au centre du village, près du lavoir, des toilettes, de l'école, elle abritait homme, femme, enfants, chien, ... Les conditions de vie étaient rudes.

L'évolution des moyens de déplacement ayant rendu les roulottes inutiles, certaines devinrent cabanes de jardin, d'autres résidences d'été. C'est l'une d'elles que la Ville de Saint-Martin-d'Hères a restaurée et transformée en "muséobus" contenant une rétrospective de la présence de la Sacer à Saint-Martin-d'Hères (0919-1982).

*Avec nos meilleurs vœux
pour l'année nouvelle !*

**Cyril Polito et Pierre Vieuguet
parlèrent de Saint François de
Paule, de l'Ordre des Minimes,
du couvent de la Plaine.**

FRANÇOIS DE PAULE

Né en 1416 à Paola, petite ville calabraise, il décida, à l'âge de 15 ans, de vivre une expérience érémitique. Très vite, d'autres personnes se joignirent à lui.

Sa spiritualité, marquée par l'ascétisme, la pauvreté, l'humilité et la pénitence, ainsi que ses efforts pour soulager les maux de ses concitoyens, lui valurent une réputation grandissante. On lui attribua des miracles. Une congrégation se forma. Des couvents furent construits. Le Pape envoya un émissaire. La popularité du futur saint passa les frontières.



GRAVURE DE MICHEL LASNE (1645)

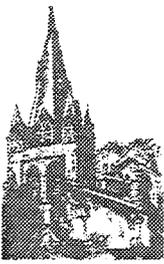
En 1483, il fut appelé par Louis XI, gravement malade, qui souhaitait la présence d'un homme de Dieu, à la fois thaumaturge et conseiller spirituel. Après la mort de Louis XI, François de Paule vécut au château du Plessis-Lès-Tours, auprès des rois Charles VIII et Louis XII, et influa sur diverses décisions, notamment le rattachement de la Bretagne à la France par le mariage de la duchesse Anne avec Charles VIII.

L'ORDRE DES MINIMES

A Plessis, François se préoccupa de développer l'Ordre des Minimes. Apparut vers 1435, il acquit une existence juridique en 1471, et sa règle, dont l'originalité était la vie quadragesimale (extension du carême pascal à toute l'année), fut approuvée en 1501. Avant le départ pour la France, neuf couvents, à la construction desquels François avait participé, comme simple ouvrier, étaient apparus en Italie du Sud. En France, le roi autorisa la congrégation à recevoir les dons et la première fondation, près du château du Plessis, en 1489, fut suivie par bien d'autres, en France, en Italie, en Espagne, en Germanie-Bohême, en Flandre. François de Paule vit se créer plus de trente couvents et, avant de s'éteindre, à l'âge de 91 ans, désigna un vicaire général.

Après sa mort, de nombreuses suppliques, notamment celle de la reine Anne de Bretagne, amenèrent le pape à ouvrir, en 1512, un procès en canonisation. Celle-ci fut prononcée dès 1519.

L'Ordre des Minimes, l'un des derniers grands ordres de la Chrétienté, rayonna sur l'ensemble de l'Europe. Il compta plus de quatre cents maisons et 12 000 religieux. Il fut présent dans tous les secteurs de la vie intellectuelle, spirituelle et artistique, avec des personnages comme Bernard Boyl, compagnon de Christophe Colomb, ou Marin Mersenne, savant et philosophe. Il atteignit sa plus grande extension au début du XVIII^e siècle. Comme les autres ordres religieux, ses effectifs baissèrent à la fin de l'Ancien Régime et se réduisirent lors de la Révolution, nombre de Minimes, issus de familles modestes, s'étant apparemment sécularisés.

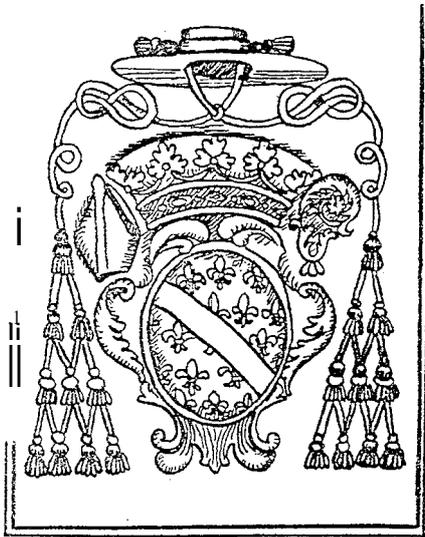


Les Minimes de la Plaine

LE COUVENT DES MINIMES

Vers 1483-84, après la mort de Louis XI, aurait eu lieu au château d'Amboise, entre l'ermite calabrais et Laurent I^{er} Alleman, à qui Louis XI avait refusé l'évêché de Grenoble, une rencontre dont semblent avoir résulté l'accession de Laurent au siège épiscopal et la construction du couvent de la Plaine.

Il est installé sur des terres données par Laurent Alleman, en un lieu à la fois isolé, propice au recueillement, et proche de la ville, pour aller prêcher, et en un site où la présence d'eau permettait l'élevage de poissons, substitut de la viande.



ARMOIRIES DE ALLEMAN DE MONTMARTIN, CARDINAL, EVÊQUE ET PRINCE DE GRENOBLE.

Son édification, commencée dès 1488, freinée par la famille de l'évêque, réalisée principalement de 1496 à 1499, se fit avec des matériaux pauvres, des galets, et dans une architecture sobre : un cloître à épais piliers de pierre, une église à arcades en ogive et ornementation à rinceaux, une chapelle. Une douzaine de moines vinrent s'y installer.

Il essaima couvents et prieurés et joua, pendant les cinquante premières années qui suivirent sa fondation, le rôle de siège provincial, notamment dans le domaine de la vie intellectuelle.

Laurent I^{er} l'enrichit d'une relique insigne, le manteau de François de Paule, qui fut jusqu'au XVIII^{ème} siècle l'objet d'une procession de la population grenobloise. En 1524, le neveu de Laurent, le chevalier Bayard, fut inhumé dans la chapelle, près d'autres membres de la famille Alleman.

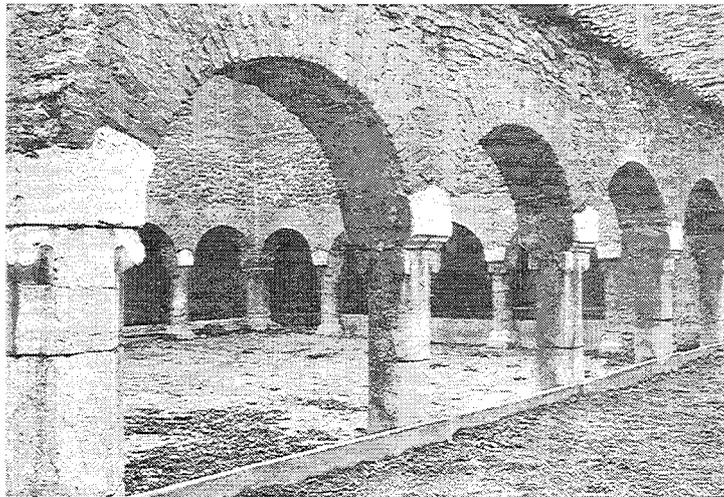
En 1529, le huitième chapitre général des Minimes, l'assemblée se réunissant périodiquement pour élire le supérieur général, se tint à Saint-Martin-d'Hères, qui vit affluer des hommes venus des quatre coins d'Europe. Ce fut l'apogée, avant le déclin.

A la fin du XVI^{ème} siècle, le couvent fut rattaché à une maison lyonnaise issue de son essaimage. Au début du XVII^{ème}, il fut la proie d'un incendie et supplanté quelque temps après par un autre couvent minime, construit dans le faubourg Très Cloître, où alla s'installer le père supérieur.

Quelques religieux y demeurèrent pour assurer le culte. Au début du XVIII^{ème}, le couvent connut un nouvel incendie et, malgré sa reconstruction, les religieux le quittèrent en 1783. Il fut vendu comme Bien National en 1790.

En 1824, les restes de Bayard furent transférés: on les cherche encore.

En 1837, Nicolas Gamel achète le couvent et s'y installe avec sa famille pour exercer le métier de confiseur. Il a deux charmantes filles, Hélène et Annette, qui ont du talent pour la peinture. Elles attirent les artistes: Diodore Rahoult, Blanc-Fontaine, Ravanat. Grâce à eux, nous connaissons l'état du cloître et la façade du couvent à l'époque. Après la destruction de la confiserie par un incendie, en 1893, la famille continua longtemps à vivre sur place.



LE CLOÎTRE.

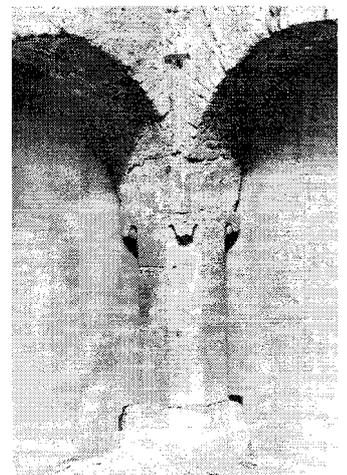
Malgré la disparition de l'église et de trois ailes, les restes du couvent sont intéressants. La cour est encadrée d'un cloître aux robustes piliers en pierres de taille à fût rond, avec de larges tailloirs et jambes d'encoignure, surmontés d'arceaux et de briques. La salle ogivale, la sacristie, a un sol de carrillottes d'argile et une voûte d'arêtes. De la sacristie, on accède au clocher, carré, dont la flèche devait être en tuf et de forme octogonale.

Pour "sortir de l'oubli un des hauts lieux du Dauphiné", le Groupe de Restauration de notre Comité y conduisit des fouilles et présenta, fin 68, aux Archives Départementales, une exposition comprenant quarante-cinq pièces (gravures, livres, manuscrits, plans, tableaux, photographies, portraits,

objets divers), afin de faire "connaître le passé prestigieux de ce monument" (René Fonvielle).

Le couvent a retrouvé une vocation culturelle. Propriété de la Ville de Saint-Martin-d'Hères, il abrite le Service du Patrimoine, la Maison de la poésie Rhône-Alpes, le Centre des Arts du récit et l'association SMH Histoire - Mémoire Vive.

Cette visite du 13 novembre, suivie par un fort groupe, que n'avait pas rebuté la pluie, nous a permis de renouer avec cet élément majeur du patrimoine martinérois.



UN PILIER.

Vie de l'Association



La visite du groupe évêché-cathédrale, que nous a permis de faire la Conservation du Patrimoine de 11 sère, a connu un tel succès que nous avons dû en faire une seconde, déjà complète, en janvier. Une troisième visite, dont le programme, par suite des travaux, sera certainement différent, est organisée, en collaboration avec l'Office de Tourisme, en mars.

MERCREDI 12 FÉVRIER 1997.

Conférence-débat.

La place de Verdun.

Histoire et aménagement.

- Rendez-vous: 15 heures, Cercle Militaire, place de Verdun.
- **Entrée libre:** sur présentation de la carte d'adhérent au Comité de Sauvegarde du Vieux Grenoble, à l'Association des Professeurs d'Histoire et Géographie, à l'Association des Amis du Musée de Tradition des Troupes de Montagne, à l'Association des membres fondateurs et des amis du musée départemental de la résistance et de la déportation, à l'Association des Amis du Muséum de Grenoble, à l'Association Le Vol de l'Aigle, à S.O.S. Grenoble, à l'Association Les Hôtels de Grenoble, à Ex-Libris Dauphiné, aux unions commerciales et aux unions de quartier de Grenoble.
- **Invité:** 10 Francs.

Depuis des années, le réaménagement de la place de Verdun est en discussion. Certains arbres sont malades, le parc de stationnement a modifié la partie orientale, la réutilisation de l'ancien Musée-Bibliothèque reste à définir, le projet de réaménagement de la place, quoiqu'adopté, reste en suspens.

Notre Comité, entré tard dans le débat, a d'une part apporté son aide lors de l'exposition faite par la Ville, à la Bibliothèque du Centre-ville, en juin, et d'autre part pris en considération les différentes solutions, la minérale, la végétale, la monumentale, la commerciale, qu'il a mises en image.

Dans ce double objectif, connaissance et médiation, notre Comité propose, avec la participation de l'Union de Quartier Mutualité-Préfecture, dans le cadre de l'un des bâtiments de la place, le Cercle Militaire, qu'a bien voulu nous ouvrir Monsieur le Délégué Militaire Départemental, une séance en quatre temps.

Robert Bomecque, notre Président d'Honneur, présentera la mise en place de l'espace et du cadre monumental. Yves Genet, Vice-Président de la Section Académique de l'Association des Professeurs d'Histoire et Géographie, présentera des activités de sensibilisation des jeunes au patrimoine. Georges Cacciali, paysagiste au Bureau d'Etudes Paysages de la Ville de Grenoble, présentera l'état actuel de la réflexion sur le réaménagement de la place. Les participants, enfin, pourront engager le dialogue avec les intervenants et les élus.

Activités culturelles

REGLEMENT

des animations culturelles:
conférences, visites, sorties

Certains s'inscrivent et ne viennent pas, d'autres ne s'inscrivent pas et viennent, d'autres s'inscrivent sans joindre le paiement, d'autres annulent leur inscription au dernier moment ...

La Commission Culture-Communication, le Bureau et le Conseil d'Administration ont successivement adopté le règlement ci-dessous.

1. INSCRIPTION ET PAIEMENT.

- Sauf indication contraire (gratuité, billetterie à l'entrée, ...), l'inscription et le paiement se font préalablement et simultanément.
- Aucune demande d'inscription n'est prise en considération si elle n'est pas accompagnée du paiement.
- Inscription et paiement se font par correspondance ou au siège, lors des permanences.
- Les demandes d'inscription arrivant après la date limite ne seront acceptées que dans la mesure où il reste des places, et, si elles sont acceptées, le tarif sera celui des "invités".

2. ANNULATION.

- Une annulation non signalée ne donne lieu à aucun remboursement.
- Une annulation signalée avant la date limite peut donner lieu à un remboursement partiel.
- Une annulation signalée après la date limite et justifiée par un cas de force majeure, explicité par un document écrit (certificat médical ou autre), peut donner lieu à un remboursement partiel, en fonction du coût des différentes prestations que comportait la sortie.
- Une annulation donne lieu à une retenue pour frais de dossier (10 % du montant), avec minimum de 20 francs.

MERCREDI 12 MARS 1997.

Conférence-visite.

Le groupe évêché-cathédrale.

Sandra Oliel, guide-conférencière.

- Rendez-vous: 15 heures, sur place (devant la cathédrale).
- **Prix :** 25 F ; invité: 35 F.
- **Inscription** préalable aux permanences ou par correspondance.
- **Date limite:** mardi 4 mars.
- **Nombre limite:** trente personnes.

Le plus grand chantier patrimonial de Rhône-Alpes, qui s'est étalé sur dix ans, associe l'ancien évêché, la crypte archéologique et l'ensemble Notre-Dame Saint-Hugues.

Les découvertes archéologiques ont été multiples: le rempart antique (fin III^e siècle), le quartier épiscopal (à partir du V^e siècle), le baptistère et ses transformations (VI^e - X^e siècles), le groupe épiscopal des XII^e et XIII^e siècles, ... Elles ont permis de démêler l'évolution du site, depuis le Bas Empire jusqu'aux transformations du cardinal Le Camus (fin XVII^e), et aux restructurations du XIX^e siècle.

La constitution de la place Notre-Dame, sur le rempart romain, le baptistère, l'ancien palais épiscopal, l'extension et la réduction progressives de ce palais, l'imbrication actuelle des bâtiments de l'évêché, de la cathédrale double, se révèlent.

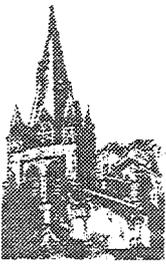
L'ensemble Notre-Dame - Saint-Hugues achève de prendre un nouveau visage. La restauration du clocher-porche et de son narthex est achevée. La façade de Saint-Hugues, révélée, retrouve son unité, sa simplicité et son portail du XIII^e, reconstitué. Le chevet de la cathédrale a été dégagé, le "jardin des évêques" rejoindra la rue de Fer à Cheval.

Les aménagements se terminent. Dans l'ancien évêché, va se mettre en place la muséographie, avec un Centre d'Interprétation du Patrimoine. Dans la crypte sont en cours de résolution les problèmes de climatisation et de protection des fouilles (enceinte romaine, baptistère, premier palais épiscopal, ...). Le gouape cathédral, dont l'ouverture au public est prévue fin 97 ou début 98, enrichit l'histoire de Grenoble et constituera un atout patrimonial de premier ordre pour le centre ancien.



1 MAI 97 : conférence-débat-visite. *La Bastille: histoire et valorisation*

IJUIN 97 : sortie en car de la journée. *Le Vercors: Préhistoire, paysage, Résistance*



Vie de l'Association

Activités militantes

Le calendrier

Toutes les réunions sont ouvertes à tous.

BUREAU

Il est chargé d'expédier les affaires courantes, de préparer et d'exécuter les décisions du Conseil d'Administration,
Il se réunit au siège,

mardi 7 janvier, 18 h 30 m
mardi 4 février, 18 h 30 m
mardi 11 mars, 18 h 30 m
mardi 8 avril, 18 h 30
mardi 13 mai, 18 h 30
mardi 17 juin, 18 h 30

CONSEIL

D'ADMINISTRATION

Il est chargé de conduire l'action du Comité, de préparer et d'exécuter les décisions de l'Assemblée Générale,

Il se réunit, sauf indication contraire, au siège.

jeudi 13 février, 18 h 30
jeudi 20 mars, 18 h 30
(après l'Assemblée Générale,
Casemates Saint-Laurent)
jeudi 5 juin, 18 h 30

Assemblée Générale

jeudi 20 mars 1997 à 16 heures. Salle festive des Casemates, place Saint-Laurent

----- @@@@\$\$

----- @@@\$@@@

----- @

----- @@@@@@@@

La Commission Culture-Communication (C2C) couvre

L'organisation et la publicité des activités culturelles internes (conférences, visites, sorties), la réalisation et la diffusion des supports de communication (bulletins, lettres), la restauration d'éléments architecturaux remarquables ou significatifs, l'attribution des prix des Trois Roses et du Comité, la promotion de l'Association, la mise en relation des associations patrimoniales de l'Isère.

Les réunions ont lieu au siège. m

mardi 21 janvier, 20 h 30
mardi 25 mars, 20 h 30
mardi 27 mai, 20 h 30

Toutes les réunions
sont ouvertes à tous.

La Commission Revalorisation du Bâti Ancien-Revitalisation du Centre Ville (C2R) s'est donnée pour objectifs

la préservation du cadre de vie, le maintien de la diversité sociale, la réhabilitation du bâti dégradé et la réutilisation du bâti désaffecté, l'embellissement des espaces publics, la valorisation du potentiel touristique, la promotion des activités économiques, la gestion de la redistribution spatiale des hommes et des activités.

Les réunions, sauf indication contraire, ont lieu 56 rue Saint-Laurent.

mardi 13 janvier, 20 h 30
mercredi 12 février, 15 heures: histoire et aménagement de la place de Verdun (sur place: voir activités culturelles) lundi 10 mars, 20 h 30
mercredi 14 mai, 15 heures: histoire et valorisation du site de la Bastille (sur place: voir prochain bulletin).
lundi 9 juin, 20 h 30

Comité de Sauvegarde du Vieux Grenoble

Siège social:
5, place Sainte-Claire
(derrière les halles, interphone Association
Saint-François, premier étage, à droite).

! Permanence: mardi de
15 à 18 heures
(sauf durant les vacances scolaires)

Boîte et téléphone:
-4quai Mounier (rive droite de l'Isère, entre le pont
de la Citadelle et la passerelle Saint-Laurent).
Tél. 04.76.42.54,13.

Cotisation:
• Personnes physiques (individus) : 80 F.
Tarif réduit: 40 F (autres membres d'un même

foyer (120 F pour un couple), moins de 25 ans,
demandeurs d'emploi).
• Personnes morales (groupements ou
établissements) : 300 F.
Valable de septembre à septembre.
C.C.P. Grenoble: 1320-25 N

Reprographie: A1p'Repro, Saint-Martin d'Hères - Directeur de la publication: Jean-Pierre Charre Dépôt
légal: 4ème trimestre 96 - Tirage: 600 exemplaires - Prix: 15 Francs Reproduction autorisée, à condition de
mentionner la source.

